
CABINET

BUREAU DES ENQUETES ET DES ACCIDENTS D'AVIATION



DÉCLARATION INTERMEDIAIRE

Réf.: BEA-01-2022-DI-03

Date 03/02/2025

L'enquête technique relative à l'incident survenu le 03 février 2022 impliquant l'aéronef Boeing B737-3Q8 immatriculé TN-AJY, exploité par Trans Air Congo (TAC), se poursuit sous la conduite du Bureau des enquêtes et des accidents d'aviation.

Documents suivant ont été élaborés dans le cadre de l'enquête :

- Compte rendu préliminaire : **CRP 01/Mars 2022**
- Déclaration intermédiaire : **BEA-01-2022-DI-01 et BEA-01-2022-DI-02**

Aucune avancée significative depuis la publication de la dernière déclaration. Les informations pertinentes ne sont toujours pas disponibles et cette situation résulte notamment de :

- la cessation des activités de l'exploitant Trans Air Congo (TAC) ;
- l'incapacité à contacter le propriétaire de l'aéronef ;
- la localisation actuelle de l'aéronef et du moteur concernés en Ukraine, dans un contexte sécuritaire ne permettant pas l'accès physique aux composants pour inspection ou expertise technique.